ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALIFICATION
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS RELATIF AU BON DE COMMANDE N° 16J/EXP/2026

(Séance publique)

1. **Le Mardi 01 Décembre 2026 à 09 H 15min,** il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du Ministère de l'Education Nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'achat sur bon de commande d'objet **:** Restauration au profit du personnels participants aux opérations d'impression des examens des établissements pionnières 2026-2027.

2. Consistance :

N° du prix	Désignation des prestations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire en dhs (Hors TVA	Taux TVA (%)	Prix total en dhs hors TVA
1	Déjeuner	**Pour chaque (5) cinq personnes :** • Salade Variée bien riche • Plat de (2) deux Poulet rôti aux Olives et Citron Ou • Plat de (2) deux Kilos de viande sans os aux Olives et Citron Ou • Tajine de Viande de (2) deux Kilos aux Fruits Secs Ou • Tajine au Poisson Frais de (2) deux Kilos (Ombrine) à la Marocaine • Dessert : Corbeille de Fruits Premier choix • Boissons Gazeuse (Quatre Pièces) par table	Repas	**90**		10%	
					Montant total HT		
					Montant total TVA		
					Montant total TTC		

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALIFICATION
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

3. Lieu d'exécution : Direction Provinciale d'El Jadida
4. Le cautionnement provisoire exigé par le maitre d'ouvrage, est fixé à : 500.00 DH (cinq cents dirhams).
5. Le cautionnement provisoire doit-être déposé au service des affaires administratives avant **01/12/2026 à 09H15min**, contre accusé de réception daté et signé
6. Délai d'exécution : 03 mois à partir de la date d'attribution du bon de commande.
7. Date et he ure limites de réception des devis des concurrents : **01/12/2026 à 09H15min**
8. Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public www.marchespublics.gov.ma ,

Signé :

La Directrice Provinciale
Amal MANSOURI